Téléphone : Roquette 39-83



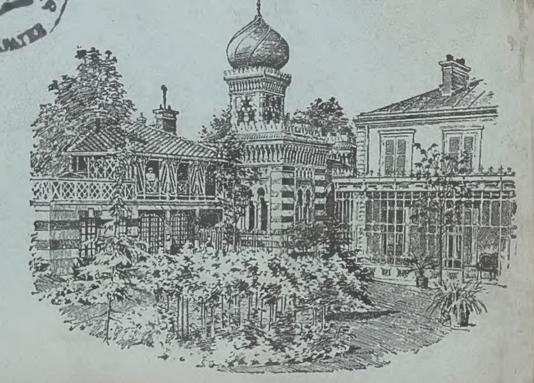
Entrée de la Rue de Picpus

Maison de Santé de PICPUS

8 et 10, Rue de Picpus

près la place de la Nation

PARIS (12[e] Arr[t])



PAVILLON CHARCOT

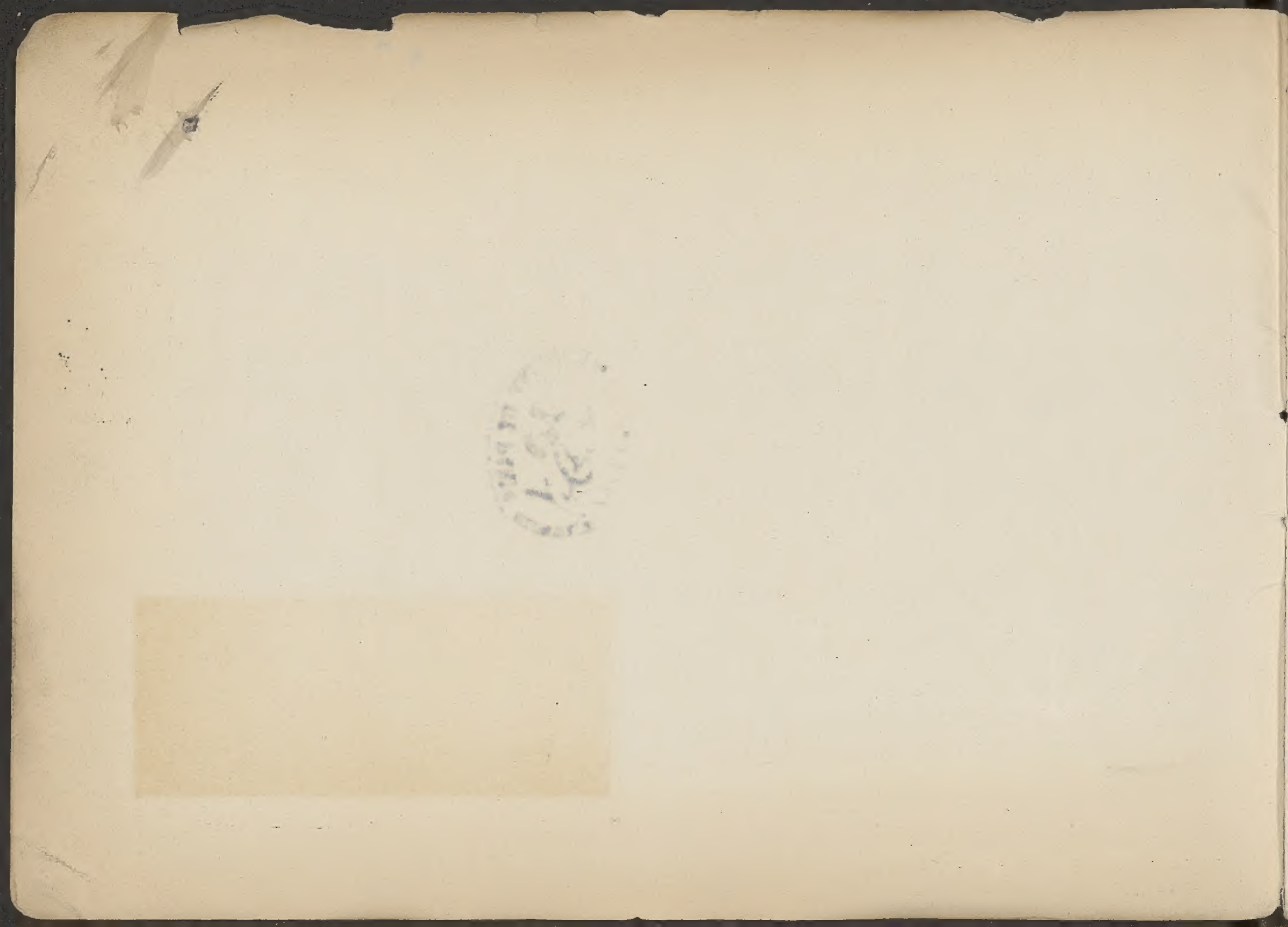
INSTITUT D'HYDROTHÉRAPIE

et Maison de Convalescence annexe

avec entrée spéciale

152, Boulevard Diderot, 152

Métropolitain : **Place de la Nation**







La **Maison de Santé de Picpus,** spécialement destinée au traitement des **Maladies mentales et nerveuses,** est une des plus anciennes de Paris ; elle a été fondée en 1777 par M. Sainte-Colombe, qui a eu pour successeurs M. Cabin Saint-Marcel, M. le Docteur Bourdoncle en 1845, M. le Docteur Couderc en 1854, MM. les Docteurs Michéa et Dassonneville.

L'Établissement à été repris en 1889 par M. LE DOCTEUR P. POTTIER, ancien interne des Asiles de la Seine, lauréat de la Faculté de Médecine de Paris.

Sous cette dernière direction, la Maison de Santé de Picpus a été complètement réédifiée et transformée suivant les exigences de l'hygiène et de la science modernes.

La Maison de Santé de Picpus, située dans un des quartiers les



Cour d'Honneur

plus salubres et les plus tranquilles de Paris, couvre une superficie qui, par des **agrandissements successifs,** a été portée à près de **deux hectares.** Les bâtiments destinés aux malades sont édifiés au milieu de jardins spacieux, l'air et le soleil y pénètrent à profusion.

Ils sont pourvus du **chauffage par la vapeur** à basse pression et de **l'éclairage électrique.**

Pour assurer le **classement rationnel** des malades suivant leur état, la nature de leur affection et les besoins du traitement, l'Établissement comprend **plusieurs divisions** pour chaque sexe avec leurs **pavillons** et **jardins séparés,** des salles de réunion, des vérandahs et promenoirs couverts.

Il existe, en outre des **Pavillons particuliers** avec jardins privés pouvant être réservés à un seul malade.

Pour le traitement des **psychoses aiguës, deux Pavillons viennent d'être construits,** répondant aux besoins nouveaux créés par les progrès de la science psychiâtrique. Il comprennent des chambres spéciales pour le



Vue du Parc et Pavillons

traitement par le repos au lit (clinothérapie) et des salles de bains contiguës aux chambres. Il est ainsi possible de réaliser la **balnéation prolongée sans déplacer les malades.**

Dès que leur état le permet, les malades passent dans la **division des convalescents.** Dans cette division, **les malades ont la libre disposition** d'un grand parc de neuf mille mètres, où ils peuvent recevoir les visites de leurs familles. Des salons avec pianos et jeux de toutes sortes complètent cette partie de la Maison.

Le caractère distinctif et personnel de la Maison est son régime essentiellement familial. Les Médecins vivent au contact permanent des malades, et leur action se fait sentir ainsi d'une manière continue.

Les services médicaux comprennent, en dehors de **M. le Docteur Pottier, médecin directeur,** un **médecin adjoint,** et un **médecin interne qui habitent tous l'Établissement** et restent toujours à la portée des malades. **Un médecin consultant** attaché à la Maison, où il se rend tous les jours,



Vue du Parc



Pavillons Lasègue et Falret



Jardin des Dames

vient donner aux médecins résidents le précieux appoint de sa longue expérience médicale.

Un nombreux personnel d'infirmiers et d'infirmières, choisis avec soin et placés sous la direction d'une surveillante générale et de sous-surveillantes, assure la garde des malades et l'exécution des prescriptions médicales.

Les Services hydrothérapiques, si importants dans le traitement des maladies mentales et nerveuses, comprennent dix salles de bains et une salle d'hydrothérapie complète, **douches chaudes et froides** en jet, en cercle, en pluie, **bain-douche-massage, bain d'Aix, bain de vapeur** sèche et humide (ces appareils installés récemment avec tous les perfectionnements de la technique moderne, forment un établissement hydrothérapique modèle).

La Maison de Santé de Picpus **reste largement ouverte aux médecins des Familles.** Ils peuvent continuer à diriger le traitement des malades qu'ils confient à l'Établissement.



Pavillon Ball (*pavillon particulier*)

Les formalités d'admission consistent simplement en la production d'une demande de la famille et d'un certificat médical.

Le PAVILLON CHARCOT, pavillon **d'observation,** et **maison de convalescence** reçoit **sans aucune formalité** des malades atteints d'affections nerveuses, de maladies de la nutrition, les **neurasthéniques,** les **surmenés,** les **intoxiqués** de tout ordre, **alcooliques, morphinomanes, cocaïnomanes,** etc. L'aménagement de ce pavillon (tout récemment agrandi et remanié) est complètement moderne : **mobilier spécial, cabinets de toilettes avec lavabos à eau chaude et à eau froide, salles de bains particulières,** chauffage par la vapeur à basse pression, éclairage électrique dans toutes les chambres.

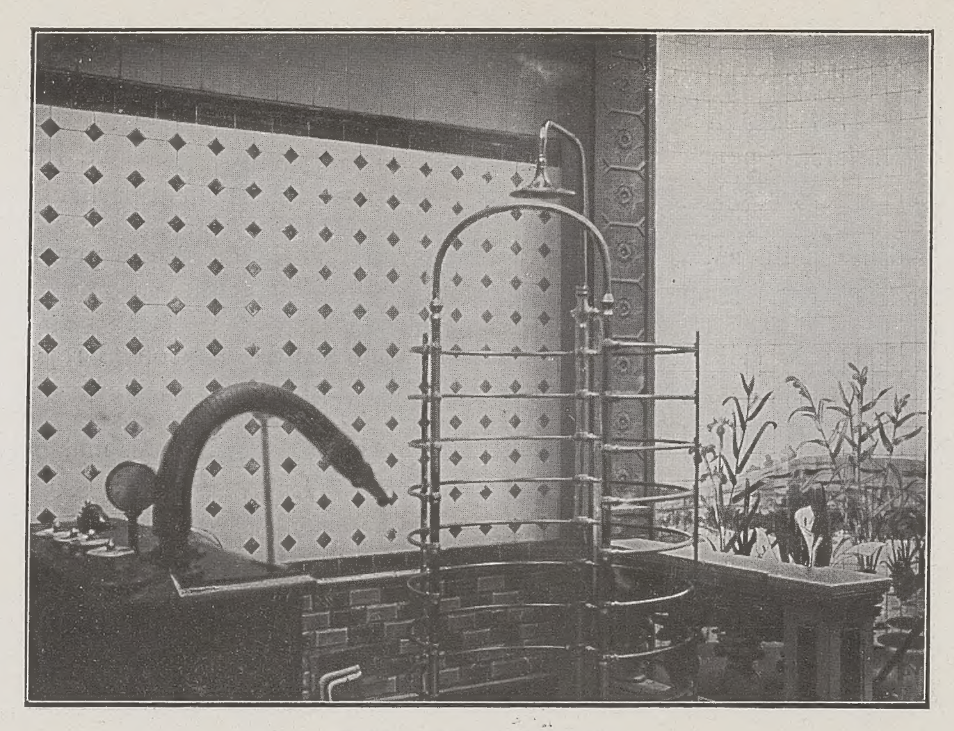
Conditions de séjour. — Elles varient suivant l'état des malades et la nécessité de soins et de gardes particuliers. — Elles comprennent 3 classes dont les tarifs sont fixés à 600, 800 et 1.000 francs par mois.



Kiosque dans le parc



Pavillon Charcot, Façade sur le Boulevard



Salle d'Hydrothérapie

En dehors de ces conditions habituelles, il existe des classes supérieures pour les malades habitant des appartements ou des pavillons particuliers, et pour ceux dont le service exige des gardes spéciaux. Dans toutes les classes, les malades ont leur chambre ou appartement particulier.

En cas de séjour prolongé, des conventions de gré à gré peuvent être faites entre les familles et la direction.

Les prix ci-dessus comprennent la chambre, la pension (3 repas), les soins médicaux, les médicaments, l'hydrothérapie, etc.

Le blanchissage, le chauffage, les dépenses personnelles des malades, les spécialités pharmaceutiques et les eaux minérales se paient seuls à part.

Les malades doivent avoir un trousseau comprenant le linge de corps et le linge de maison.

Imp. de Montligeon. — 5765-10-13.



Façade sur le parc